



Programme local de réduction des déchets ménagers et assimilés du Pays de Caux

Lettre d'information n°10

juillet 2024

Contact : 06 12 04 85 46 ou mathias.eusebe@smitvad.fr

Site internet : www.smitvad.com/prevention.html

Depuis 2011, le Smitvad participe en collaboration avec ses communautés de communes adhérentes au Programme Local de Prévention des Déchets du Pays de Caux (PLPDMA).

Pas de période de réserve pour la réduction des déchets !

Plus de 10 000 enfants sensibilisés !

Depuis 2012, le Smitvad a proposé des **animations** sur les thématiques de la réduction des déchets, du jardinage durable, de l'écologie et des sciences dans **80 écoles différentes** du territoire, pour un total de plus de **10 000 enfants sensibilisés !**



Un accompagnement pour des projets environnementaux, tels que le **programme européen Eco-école** est également possible. L'objectif étant de contribuer à **amener les jeunes générations** à mieux appréhender les problématiques liées à la **protection de l'environnement**.

Enfin, comme indiqué dans le témoignage ci-contre, les écoles volontaires peuvent aussi devenir « **écoles témoins** » et travailler de manière récurrente sur la **réduction des déchets tout au long de l'année**.

Le compostage collectif :

Afin d'offrir à davantage de personnes la possibilité de trier leurs biodéchets, **6 aires de compostage collectif** auront bientôt été installées :



- 3 au niveau de **campings** (à St Aubin sur Mer, Sotteville sur Mer et Quiberville),
- 3 au niveau d'**habitat collectif ou services techniques** (résidences Gest & Dim de Cany Barville, Habitat 76 d'Auffay et aux bâtiments communaux de Fontaine le Dun).

Chaque aire de compostage est composée de **3 compartiments de 1 000 L**. Tous les volontaires auront reçu un petit seau, un guide et des conseils pour bien trier leurs biodéchets. L'ensemble du matériel installé a été dimensionné pour permettre à **environ 300 foyers de trier leurs biodéchets**.

Les poulaillers collectifs :

En complément du compostage, le PLPDMA fournit **gratuitement aux écoles volontaires du territoire un poulailler collectif**, de façon à valoriser les déchets de cantine. A la rentrée, un 3^{ème} poulailler devrait être installé à l'**école de Longueil**, après les 2 premiers situés à l'**école primaire de Luneray** et à l'**école maternelle de St Laurent en Caux**.

Chaque poulailler est accompagné d'un enclos grillagé permettant de se prémunir de la grippe aviaire. Les **candidatures d'autres écoles sont toujours les bienvenues !**



Une école témoin à St-Laurent en Caux

En juin 2023, l'ensemble de l'équipe enseignante de l'école de Saint Laurent en Caux a répondu à la proposition faite par le Smitvad autour du projet « Ecole témoin ».

L'objectif de ce projet étant de sensibiliser les élèves à la gestion et à la réduction des déchets, les 6 classes de l'école composées d'élèves allant de la PS au CM2 se sont engagées dans cette action. Les différentes interventions de Mathias se sont déroulées sur toute l'année scolaire : nous avons commencé par l'organisation d'un pique-nique d'introduction qui a permis de peser les déchets laissés à la suite de ce pique-nique.

Ensuite, tout au long de l'année, les classes triaient et pesaient leurs déchets toutes les semaines en notant l'évolution sur la fiche de suivi. Ces pesées ont été accompagnées de plusieurs interventions de Mathias sur le thème de la réduction et du recyclage des déchets. Ces interventions, très attendues par les élèves étaient ludiques, interactives et adaptées à tous les niveaux des enfants allant de la PS au CM2.

En juin, les élèves de l'école primaire ont pu visiter l'usine de Brametot. Cette visite a permis aux élèves de prendre encore plus conscience de la nécessité de trier leurs déchets.

Le projet s'est terminé par un pique-nique de clôture au cours duquel les déchets ont à nouveau été pesés. Nous avons pu noter une belle évolution avec 6,7 kg de déchets récoltés lors du premier pique-nique contre 2,4 kg récoltés lors de ce dernier pique-nique. Ce projet avec le Smitvad est gratuit pour les écoles, tout le matériel nécessaire à sa réalisation est fourni par le Smitvad. Cette année en tant qu'« Ecole témoin » a changé le fonctionnement de la gestion des déchets dans notre école et nous continuerons à sensibiliser nos élèves pour les années à venir.

Mme MAUGER, directrice de l'école Charles Angrand

Le podium des actions les plus prometteuses



1 Une recyclerie ouvre ses portes à St-Valéry-en-Caux



Après les deux maisons de la 2^{ème} vie aux déchèteries de Gueures et la Chapelle du Bourgay, auxquelles s'ajoute le conteneur de réemploi existant à Yerville depuis 2018, une **recyclerie vient d'ouvrir à St-Valéry-en-Caux sur le territoire de la Côte d'Albâtre.**

2 conteneurs dédiés au réemploi ont donc été **installés aux déchèteries de Cany-Barville et St-Valéry** de façon à permettre aux usagers d'y déposer des objets en bon état qui seront par la suite revendus à prix modique dans la recyclerie.

Toutes les communautés de communes participant au PLPDMA proposent donc désormais à leurs habitants **un moyen de réemployer les objets en bon état.**

2 30 artisans et commerçants labellisés Eco-défis

Suite à la signature de la **convention quadripartite Eco-défis** entre la CMA76, les communautés de communes Plateau de Caux et Terroir de Caux et le Smitvad, 30 artisans et commerçants du territoire ont été **récompensés pour leur investissement en faveur de l'environnement en recevant le label Eco-défis** lors d'une cérémonie de remise de diplômes le 9 avril à la salle d'honneur de Doudeville.

Etant donnée sa réussite, **cette action a été renouvelée pour une année supplémentaire !**



3 Poursuite de l'étude de faisabilité pour une plateforme d'échanges entre entreprises



Dans le cadre d'une convention tripartite CCI Normandie-CC Plateau de Caux-Smitvad, une étude est en cours pour réaliser un **audit de la production de déchets d'une trentaine d'entreprises de la zone d'activité d'Yerville et ses environs** suivi d'une réflexion sur la possibilité de mettre en œuvre une plateforme d'échanges de façon à ce que **les déchets des uns puissent devenir la ressource des autres.** Une dizaine d'entreprises ont déjà été auditées et **la restitution de l'étude a été programmée au 21 novembre prochain.**

Et la médaille en chocolat pour...



Les aides au jardinage durable toujours disponibles

Le **dispositif d'aides au jardinage durable est toujours actif pour la fin de l'année 2024.** Pour rappel, celui-ci, dédié à la **promotion du broyage de végétaux**, permet d'accorder des subventions aux particuliers :

- **50€ sur le coût d'une prestation de broyage** de végétaux exécutée par un professionnel,
- **30% du prix d'achat (aide plafonnée à 300€)** pour l'achat d'un broyeur de végétaux,
- **80% du montant de la location** (limitée à 1 journée ou 2 demi-journées par an et par foyer).



Depuis la 1^{ère} opération lancée en 2018, ce sont plus de 400 aides qui ont été attribuées. Ceci permettant **d'éviter annuellement la production de 600 tonnes de déchets verts et 3750 voyages en déchèteries !**



A ces actions s'ajoute toujours le compostage domestique. Si vous souhaitez être équipé d'un kit compostage à prix réduit, prenez contact avec votre communauté de communes et soyez patients, les délais de livraison se sont très fortement allongés depuis le début de l'année et l'obligation de proposer aux usagers un moyen de trier leurs biodéchets.

